

STAGE EN ENTREPRISES 1	UE n°30
------------------------	---------

<b>CATEGORIE :</b> TECHNIQUE LONG	<b>SECTION :</b> SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL
<b>OPTION :</b>	
<b>Année :</b> Bloc 3	
<b>Acronyme :</b> sera complété par le secrétariat	
<b>Langue(s) d'enseignement :</b> Français	
<b>Coordonnées du service :</b> HELdB - Institut Meurice (B10) Tél : +32 2 526.73.03, Fax : +32 2 526.73.54, mail : hdehoust@meurice.heldb.be	
<b>Enseignants responsables :</b>	
Stefano Casciato – Catherine Dekerckheer – Annick Masson – Sophie Liégeois – Etienne Gicquel	
<b>Nombre d'heures :</b> 120 h	<b>Nombre de crédits :</b> 10 ECTS
<b>Niveau du cycle :</b> <input type="checkbox"/> 1	<b>Période :</b> Q2
<b>Cadre européen de certification :</b> Niveau 6	
<b>Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :</b> Cours obligatoire dans le programme.	

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en Sciences de l'ingénieur industriel :

1. interagit avec les partenaires industriels, académiques afin de mener à bien son projet de stage
2. rédige son rapport de stage selon les instructions précisées dans la convention de stage
3. communique de manière adéquate auprès de l'entreprise/ laboratoire qui l'accueille
4. seul ou en groupe, organise son temps, planifie son travail et respecte les échéances fixées en utilisant une méthode de travail adéquate et adaptée au contexte
5. s'intègre et collabore activement avec l'équipe qui l'accueille
6. mobilise et actualise ses connaissances et compétences en faisant preuve de réflexivité
7. recherche des ressources nécessaires, identifie, traite et synthétise les données pertinentes et transpose les résultats à la situation traitée
8. participe à l'élaboration, à la conception ou à l'amélioration de procédures et de dispositifs
9. utilise de manière appropriée les techniques expérimentales (tests, mesures ou réglages), les outils informatiques et scientifiques permettant de résoudre des problèmes complexes et de réaliser un projet de l'industrie chimique ou biochimique.

**Liste des UE prérequis et corequis :**

**Pré requis :** -

**Corequis :** -



**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

idem

**Description des objectifs et des contenus de l'UE :**

Objectifs :

Le stage a pour but de former l'étudiant à l'exercice de la profession à laquelle le préparent ses études de bachelier en sciences industrielles, par l'accomplissement de tâches relevant de ladite profession. Le stagiaire ne peut être chargé de tâches étrangères à l'exercice du métier. C'est une première insertion professionnelle.

Contenu :

A définir pour chaque cas selon le lieu du stage, avec l'étudiant, le référent interne et l'entreprise/labo qui l'accueille. Stage en milieu professionnel.

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**AA :** Mise en situation

**Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :**

Cours Concernés	H	Pond.	Janvier			Mai			Deuxième session		
			Eval Continue	Ecrit	Oral	Eval Continue	Ecrit	Oral	NR	Ecrit	Oral
Stage	120	10/10				70%	30%		100%		

**Informations sur le mode d'évaluation :**

Rapport écrit et évaluation par l'entreprise avec approbation de l'enseignant référent à la fin du stage (date précise selon convention) – non remédiable. Grille d'évaluation ci-jointe.

Rubriques	Notes	S.O.	Commentaires éventuels
<b>Comportement général</b>			
Présentation	/ 20		Comportement général du stagiaire lors des entrevues et pendant le stage
Intégration à l'équipe	/ 20		Faculté du stagiaire à s'intégrer dans une équipe
Respect de la hiérarchie	/ 20		Respect du stagiaire vis-à-vis des membres de l'équipe, qu'il s'agisse de cadres ou d'ouvriers
<b>Aptitudes professionnelles</b>			
Connaissances théoriques	/ 20		Il se peut que le travail demandé au stagiaire n'ait pas encore été abordé. Dans ce cas, S.O.
Aptitude à apprendre	/ 20		Il se peut que le travail demandé au stagiaire ne nécessite pas d'apprentissage particulier. Dans ce cas, S.O.
Adaptation au travail pratique	/ 20		Comportement général du stagiaire face au mode de travail en milieu industriel.
Gestion du travail	/ 20		Utilisation du temps imparti, ordre, soin méthode
Utilisation de l'appareillage	/ 20		Comportement général du stagiaire face à l'utilisation de l'appareillage de laboratoire ou de production
Qualité et quantité du travail accompli	/ 20		Qualité et quantité de travail en tenant compte du type de travail demandé.
Traitement des résultats	/ 20		Autonomie du stagiaire dans le traitement des résultats, exactitude des calculs, utilisation de l'outil statistique.
Capacité d'analyse des résultats	/ 20		Appréciation par le stagiaire de la qualité des résultats, répétition éventuelle des mesures, rejets de valeurs, ...
Esprit d'initiative et adaptation aux situations vécues	/ 20		Comportement du stagiaire face à un problème nouveau ou une situation nouvelle pouvant apparaître
SOUS-TOTAL	/ 240		240 points sont attribués pour les rubriques précédentes faisant appel aux qualités humaines, intellectuelles et techniques du stagiaire
Evaluation par l'entreprise	/ 20		Le maître de stage corrige le rapport, apprécie le fond, la forme, l'orthographe, les corrections apportées, ...
SOUS-TOTAL	/ 260		
TOTAL ENTREPRISE	/140		Les points attribués par l'entreprise, en concertation avec l'enseignant référent sont ramenés sur 140
<b>Rapport de stage</b>			
Evaluation par l'enseignant	/ 60		L'enseignant référent seul apprécie uniquement le texte final. Il ne participe pas à sa rédaction et ne le corrige pas
<b>TOTAL FINAL</b>	<b>/ 200</b>		La cote de stage est établie sur un maximum de 200

Chacune des notes doit être précisée (par exemple 12,5/20) dans la case *ad hoc* en tenant compte de l'échelle docimologique de notation propre à l'Institut Meurice selon :

< 8/20 : très insuffisant  
8-9/20 : insuffisant,  
10-11/20 : faible,  
12-13/20 : satisfaisant,  
14-15/20 : bon,  
16-17/20 très bon,  
18-19/20 : excellent,  
Sans objet.

**Informations complémentaires :**

L'UE est réussie si la note est de 10/20.  
Une absence à une partie d'évaluation entrainera une absence pour toute l'UE.

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

**À l'issue de son stage, l'étudiant sera capable de :**

- \* S'intégrer dans une équipe professionnelle dans le respect de la hiérarchie et des codes de conduite interne à l'entreprise
- \* S'adapter et gérer son travail quotidien
- \* Appliquer les notions théoriques acquises dans son cursus
- \* Analyser et critiquer ses résultats
- \* Rédiger un rapport de stage complet et compréhensible

**Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés) :**

**AA :** selon le lieu de stage